

AGENTE OU AGENT DE DÉVELOPPEMENT Poste - 35 heures Services éducatifs – Écoles du territoire de la C.S. des Phares

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'agente ou agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que les relations avec la communauté, la prévention de la violence, l'analyse des besoins de formation, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratifs. L'agente ou l'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec une ou des thématiques et faisant appel aux ressources internes et externes de la commission.

De façon plus spécifique, l'agente ou l'agent de développement aura à soutenir les services éducatifs notamment dans les dossiers suivants :

- Projet d'accompagnement des techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée et des préposées ou préposés aux élèves handicapés;
- Projet d'accompagnement des responsables et des éducatrices ou des éducateurs en service de garde;
- Plan d'action violence;
- Cadre de référence sur les mesures d'encadrement en situation de crise ou d'urgence.

Nous vous invitons à vous référer au plan de classification du personnel professionnel (page 2) à l'adresse au bas de cette page pour une description complète des tâches.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;
- Expérience pertinente auprès de la clientèle handicapée ou en difficulté d'apprentissage;
- Expérience pertinente en rapport avec l'intégration des élèves HDAA en classe ordinaire.

COMPÉTENCES REQUISES

- Bonne capacité à entrer en relation avec des milieux différents;
- Capacité à utiliser les technologies de l'information et de la communication;
- Bonne communication tant à l'oral qu'à l'écrit (rédaction de documents);
- Excellentes aptitudes pour le travail en équipe;
- Entregent, sens du service à la clientèle;
- Créativité et initiative pour la recherche de pistes d'action prometteuses;
- Expérience en animation de groupes sera un atout.

Note : La vérification des qualifications requises et/ou des exigences particulières pourra être faite au moyen de tests et/ou d'une entrevue.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel professionnel;
- Le salaire varie, selon la scolarité et l'expérience, entre 41 668 \$ et 78 992 \$;
- Déplacements quotidiens sur le territoire de la Commission scolaire.

DÉBUT D'EMPLOI

- Dès que possible.

Les personnes qualifiées et qui souhaitent soumettre leur candidature doivent compléter leur dossier en ligne via le portail « Candidatures » sur le site internet de la Commission scolaire des Phares (www.csphares.qc.ca) et confirmer leur inscription par courrier électronique à l'adresse suivante : candidatures@csphares.qc.ca au plus tard le 20 septembre 2017 à 15 heures.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

SEULES LES PERSONNES RETENUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION
SERONT CONTACTÉES

Plan de classification du personnel professionnel :

<http://cpn.gouv.qc.ca/cpnfc/plans-de-classification/personnel-professionnel/>